

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



Chers parents,

Pour la première fois en près d'une génération, notre gouvernement a réussi à négocier des ententes avec tous les syndicats d'enseignants et, ainsi, à éviter les grèves dans les écoles. Nous avons donc pu tenir la promesse faite aux parents, soit d'apporter de la stabilité dans les salles de classe et de faire en sorte que les enfants poursuivent leur apprentissage en salle de classe.

Alors que les enfants bénéficieront de trois années d'apprentissage ininterrompu, le personnel enseignant et les élèves m'ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de l'augmentation alarmante du vapotage chez les jeunes dans les écoles et de l'utilisation continue des téléphones cellulaires en classe, qui sont une source de distraction.

C'est pourquoi nous mettons en place le plan le plus rigoureux au Canada pour combattre ces menaces.

Dès septembre, afin de réduire les distractions dans nos écoles, l'utilisation des cellulaires pendant les heures d'enseignement sera interdite; les élèves pourront ainsi concentrer leur apprentissage sur les éléments fondamentaux et l'acquisition des compétences de base telles que la lecture, l'écriture et les mathématiques.

S'ils ont des cellulaires, nos élèves de la maternelle à la 6^e année devront désormais les laisser en mode silencieux et les ranger pendant toute la journée.

Les élèves de la 7^e à la 12^e année pourront garder leur téléphone sur eux. Toutefois, durant les heures d'enseignement, ils devront y être autorisés explicitement par le personnel scolaire.

De plus, nous nous engageons à ajouter dans les bulletins scolaires des commentaires portant sur le niveau de distraction des élèves en classe. Nous sommes conscients du fait que certains parents souhaitent communiquer avec leurs enfants pendant l'école, et les politiques indiquées ci-dessus le permettront en dehors des heures d'enseignement ou lorsque le personnel scolaire l'autorise.

En ce qui concerne les téléphones cellulaires, la politique de l'Ontario est la suivante : loin des yeux, loin du cœur.

Les sites de médias sociaux seront bloqués sur tous les réseaux et appareils de l'école afin de renforcer les relations personnelles, la communication et les compétences socioémotionnelles.

Nous avons également annoncé une politique stricte de lutte contre le vapotage dans les écoles : tout élève en possession d'une cigarette électronique devra la remettre au personnel

scolaire, qui la jettera, et ses parents en seront immédiatement informés. Les élèves en possession de substances illégales s'exposent à des conséquences immédiates. Les bureaux de santé publique pourront être mis à contribution pour soutenir les efforts de sensibilisation et de prévention et l'application des règles, au besoin. Les écoles recevront du financement pour installer des détecteurs de cigarettes électroniques afin qu'elles puissent mieux faire respecter ces nouvelles règles.

Nous augmentons également les mesures d'accompagnement des élèves pour soutenir l'apprentissage, lutter contre les comportements de dépendance et mettre en œuvre les politiques, ainsi que les formations à l'intention des enseignants et les ressources à l'intention des parents sur la meilleure façon d'intégrer ces changements. Je vous invite à prendre connaissance du [code de conduite provincial](#) révisé, qui comprend tous les changements.

Nous ne pouvons mettre en œuvre cette politique seuls, si solide soit-elle.

Pour changer véritablement les comportements, nous vous demandons votre soutien et votre collaboration pour parler, à la maison, des nouvelles attentes et de l'importance de respecter le personnel de l'école et les règles à l'approche du mois de septembre.

Pour implanter ces changements, nous devons travailler ensemble et soutenir le personnel scolaire et les directions d'école dans la mise en œuvre de ces nouvelles mesures. Votre aide permettra aux élèves de centrer leur apprentissage sur le retour aux éléments fondamentaux, de se concentrer sur leurs études et de se préparer au marché de l'emploi de demain.

Nous souhaitons rétablir le bon sens en mettant l'accent sur la réussite scolaire et la sécurité de votre enfant.

Merci.

Le ministre de l'Éducation,

L'honorable Stephen Lecce